
La Faculté de droit de l'Université de Fribourg met au concours un poste de

Professeur-e de droit pénal (bilingue f/d, 40–50%, open rank).

Vous enseignez et menez des recherches dans le domaine du droit pénal suisse, vous encadrez des étudiant-e-s et soutenez des doctorant-e-s dans la rédaction de leur thèse. Vous vous engagez également dans la formation continue et les tâches de gestion de la Faculté.

Vous disposez d'excellentes compétences scientifiques et êtes passionné-e par l'enseignement. Vous êtes au bénéfice d'une habilitation ou êtes engagé-e dans le processus qui y mène. Vous disposez en outre d'une expérience pratique pertinente en droit pénal suisse. Vous êtes capable d'enseigner et de publier aussi bien en français qu'en allemand.

Exigences: Un doctorat en droit et des publications dans le domaine de la philosophie du droit; une expérience didactique (attestée) en faculté de droit et en langue française; et une formation complète en droit suisse.

Soucieuse de promouvoir une représentation équitable des femmes et des hommes, l'Université de Fribourg encourage vivement les candidatures féminines. En tant que membre de la *Coalition for Advancing Research Assessment (CoARA)*, l'Université de Fribourg met l'accent sur l'évaluation qualitative des résultats académiques et sur la transparence des processus.

L'entrée en fonction est prévue au 1er août 2027.

Le dossier de candidature sera adressé jusqu'au 30 avril 2026 en format électronique via l'adresse ius-doyen@unifr.ch au Prof. Jacques Dubey, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Fribourg. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à la Prof. Bettina Hürlimann-Kaup, Présidente de la commission d'appel de la Faculté (bettina.huerlimann-kaup@unifr.ch).